

bulletin municipal d'information de la Ville de Sedan

SEDAN mag

158



ÉCO
ATTITUDE

SEDAN

28 - 29 SEPTEMBRE 2024

En route pour la ville de demain !



Sommaire

SEDAN mag / n°158

Septembre 2024

- 2 **Sommaire**
- 3 **Retour en images**
- 4 **Brèves**
- 5 **Travaux**
- 6 **Festivités**
- 8 **Environnement**
- 10 **Marché couvert**
- 11 **Histoire**
Histoire des fortifications
Au temps des Princes
- 15 **Patrimoine**
- 16 **Sports**
- 17 **Agglomération**
- 19 **Fiche pratique**
- 20 **Agenda**
- 22 **Nouveaux commerces**
- 23 **Libre expression**



Chères Sedanaises, Chers Sedanais,

Notre Ville poursuit sa mutation. Elle se transforme, elle se modernise, elle s'anime. Cet été fut très vivant comme le rappelle Rachelle Louis dans sa libre expression en fin de magazine et la rentrée s'annonce très riche également. Pour autant, le monde change vite et les enjeux, les défis pour nos villes se lient très clairement au réchauffement climatique, aux dérèglements qu'il engendre. Le XXI^e siècle sera écologique ou ne sera pas ! C'est la raison pour laquelle, notre Ville doit intégrer les bouleversements qui nous attendent et les anticiper. Bien vivre en ville demain impliquera une ville adaptée (renaturation, écologie, gestion de l'eau, de la fraîcheur dans les espaces publics et les logements, etc...). Nous ne pouvons pas l'ignorer au risque d'être déclassés dans le concert des villes résilientes et de perdre en attractivité.

C'est la raison pour laquelle, j'invite tous les sedanais à participer au week-end "Eco Attitude" qui se déroulera autour de nombreuses animations les 28 et 29 septembre dans notre Ville. Deux journées pour s'informer, tester, adopter des gestes simples en faveur du développement durable et de la transition écologique. C'est par une prise de conscience collective et une implication de tous que nous réussirons cette indispensable transition.

Bonne rentrée à tous !

Directeur de la publication : Didier HERBILLON
Conception : Service Reprographie - Ville de SEDAN
Photos : Service communication
Impression : Fusion Graphic - 08000 Warcq
Dépôt légal : Juillet 2008
12 000 exemplaires
Rédaction Sedan Notre Histoire : Constance Ertus (Maison du patrimoine), Karine Loison (Musée municipale)



Didier HERBILLON

Maire de Sedan

Premier Vice-Président
de la Communauté d'Agglomération
Ardenne Métropole



Baignade

Du 16 au 31 juillet, les Sedanais ont pu profiter de la baignade surveillée du Lac. En plus de se rafraîchir, petits et grands ont pu s'amuser grâce aux nombreuses activités multisports mises en place sur le site.



Journée des 6 siècles - Le vendredi 28 juin, point culminant des célébrations des 600 ans du château fort de Sedan. Cette journée exceptionnelle a été marquée par une série d'événements inoubliables : inauguration de la nouvelle scénographie du château, concerts et ambiance festive, lancement du son et lumière sur le château, offrant à tous des moments riches en émotions et en découvertes !



Jouons fort au château - Le vendredi 7 juin, plus de 800 élèves issus des écoles du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+) de Sedan ont fait trembler le géant de pierre avec leur concert unique de percussions !



Projet pour le CSSA - La Ville de Sedan se réjouit d'avoir pu accueillir en mai 2024, au stade Louis Dugauguez, Kalidou Koulibaly, défenseur international sénégalais et Teddy Pellerin, préparateur sportif et entraîneur adjoint de l'équipe du Sénégal, porteurs du projet d'une remontée en National 2 pour le CSSA Association. En présence de Daniel Guérin, Président du CSSA, et de Didier Herbillon, Maire de Sedan.



Guitare et Patrimoine

Un des évènements "guitaristiques" majeur de l'héxagone, les 31^e rencontres Guitare et Patrimoine ont eu lieu du 28 juin au 12 juillet, une programmation riche de concerts, stages et rencontres passionnantes prenant une tonalité spécifique pour célébrer les 600 ans du château. Crédit photo : André Henrot.



Festival Cuivres en Ardennes

Les cuivres ont résonné à travers le temps, lors de la 4^e édition de Cuivres en Ardennes du 25 juillet au 3 août. Un festival marqué par 10 jours incroyables remplis de musique, de créativité et de moments inoubliables dans les divers sites de Sedan.



Fête de la crèche Crussy

La traditionnelle fête de la crèche municipale Crussy s'est déroulée le 11 juillet avec nos tout-petits, âgés de 2 mois et demi à 3 ans, qui ont conquis les parents avec des spectacles soigneusement préparés par le personnel de la crèche.

Feu d'artifice du 14 juillet

Une pluie de lumière dans le ciel de Sedan avec le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, tiré depuis la prairie de Torcy.



Cérémonie de clôture des Clubs Coup de Pouce CLE lecture-écriture



Le mercredi 26 juin 2024 a marqué la clôture des Clubs Coup de Pouce CLE lecture-écriture. Implantés dans cinq écoles des quartiers prioritaires de Sedan (Georges Ouvrard, Esplanade, Prairie, Leclerc Adam et Blanpain), ces clubs ont permis à 30 jeunes de progresser en lecture et en écriture tout au long de l'année scolaire.

Quelques moments forts de l'année :

- Projet Plume : les enfants ont libéré leur créativité en coécrivant des histoires passionnantes, chacun repartant avec son propre ouvrage.
- Prix Gulli des Premières Lectures : les jeunes lecteurs ont exploré trois ouvrages de littérature jeunesse et voté pour leur préféré. Le livre gagnant a été offert à tous les participants !
- Cérémonie de clôture : remise des diplômes et des livres en présence des familles et des enseignants, un moment de fierté et d'accomplissement pour chacun.

Un remerciement chaleureux est adressé à tous les acteurs de cette réussite : les animateurs, les enseignants, les familles, ainsi que les précieux partenaires : l'Éducation nationale, l'Association Coup de Pouce et l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Félicitations à tous ces jeunes lecteurs pour leur engagement et leurs progrès !

La Foire de Sedan : un rendez-vous incontournable



La Foire commerciale et agricole de Sedan, la plus grande et l'une des plus anciennes foires du Nord-Est de la France, a de nouveau attiré un large public du 6 au 10 septembre 2024.

Cette année, la fièvre catarrhale a bouleversé l'organisation de la foire agricole, mais les agriculteurs ont relevé le défi d'adapter le programme pour séduire un public avide de découvertes.

En parallèle, la foire commerciale a proposé une nouvelle offre d'animations pour divertir les visiteurs.

Les concerts gratuits ont également rythmé les soirées, avec des têtes d'affiche et des artistes locaux.

Retour sur les Journées de la Famille des 13 et 14 septembre

Les 13 et 14 septembre, Sedan a accueilli les Journées de la Famille, un événement enrichissant pour tous les âges.

Le 13, professionnels et parents ont assisté à des conférences et tables rondes animées par Yacine Benyahia de France Parrainages sur les besoins fondamentaux de l'enfant, Ardennes Allaitement sur l'allaitement en milieu de garde, Karine Regnery de l'Udaf sur l'agressivité quotidienne, et la Maison des Adolescents sur les questions de parentalité.

Le 14, la ville s'est animée pour une journée festive incluant ateliers créatifs, initiations sportives, spectacles et un escape game. Le spectacle de la compagnie "Le Mitch Impro" a conclu l'événement en beauté.

Merci à tous les intervenants et participants pour la réussite de ces journées mémorables.



Journées de la famille - 2023

BRÈVES

La Maison du Patrimoine de Sedan est désormais sur Facebook !



La page Facebook de la Maison du Patrimoine de Sedan vient d'être lancée. L'occasion de découvrir toutes les actualités : visites guidées, expositions, animations, et bien plus encore. Chaque semaine, explorez l'histoire fascinante de Sedan, des anecdotes méconnues aux événements marquants. Ne manquez rien en vous abonnant dès maintenant et plongez dans l'univers captivant du patrimoine sedanais : Maison du Patrimoine, Ville d'art et d'histoire de Sedan.

Période d'inscription pour l'ACM périscolaire Vacances d'automne

Les inscriptions pour l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) des vacances d'automne, qui auront lieu du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre, sont ouvertes du 25 septembre au 2 octobre inclus.

Les ACM sont destinés aux enfants inscrits à l'école et se déroulent de 7h30 à 18h00 dans les locaux du groupe scolaire Esplanade.

L'inscription est obligatoire en mairie, auprès du Service Enfance-Jeunesse à l'Hôtel de Ville, Place Turenne. Les documents suivants doivent être fournis :

- Carnet de santé de l'enfant (avec vaccins à jour)
- Attestation de quotient familial de la C.A.F.
- Notification "aides aux temps libres"

Les tarifs sont déterminés en fonction du quotient familial et du domicile. Les documents d'inscription peuvent être téléchargés via le portail famille : espace-citoyens.net/SEDAN/espace-citoyens. Pour créer un espace personnel, il est conseillé de contacter le Service Enfance-Jeunesse.

Renseignements :

Service Enfance-Jeunesse

03.24.27.73.33 / 03.24.27.73.92 / 03.24.27.80.80

8h30-12h / 13h30-17h



Réfection des voiries

Un programme d'envergure

C'était un engagement de campagne : des travaux de réfection de voirie d'une importance jamais égalée, ont débuté dès cet été. Coût total de ce vaste chantier : 4,5 millions d'euros.

A la sortie de l'hiver, de nombreuses dégradations sont apparues un peu partout sur le territoire communal. Sous l'effet du gel, l'eau infiltrée dans la chaussée a détérioré le revêtement, générant ainsi de nombreux nids de poule.

Un diagnostic de l'ensemble des rues a donc été réalisé pour évaluer l'état des chaussées.

On a pu ainsi différencier les voies en bon état mais qui nécessitent une intervention ponctuelle pour la reprise d'affaissements, les voies ayant besoin d'une imperméabilisation, les voies laissant apparaître des nids de poule demandant une reprise de revêtement, les voies déformées par endroits et les voies dégradées dans leur ensemble.

"Le trafic routier a également été pris en compte dans la priorisation des propositions", souligne Laurent Jubeaux, l'adjoint aux travaux, qui rappelle que sur les coûts estimés à 4,5 millions d'euros, les travaux d'entretien courant se montent à près d'1 million d'euros et que la reprise de bordures et la réfection de trottoirs pourront en partie être réalisées par le personnel communal.

Une première tranche de travaux, d'un montant de 600 000 euros, a été budgétée. Elle permet de rénover plus de 7 kilomètres de voirie. Elle sera suivie d'autres tranches.

Les voies (partielles) concernées par la première tranche

Quartier de Frénois : Allée du château Titeux.

Torcy centre : Boulevard Chanzy, rue Labauche, place de l'Epine, rue Cunin-Gridaine, rue Leclerc-Adam, rue des Romains, rue du Calvaire, rue Jean Jaurès, rue Jean Macé.

Les hauteurs : Boulevard du 30 Floréal, boulevard Heidsieck, rue Barré-Faillion, rue Cazal, rue de la Terre aux cailloux, promenade du Fond des Buses, rue Sainte-Claire.

Centre ville : Rue de Metz, rue de Bazeilles.

Quartier Mac Donald : Rue Colbert, rue de Navière, rue Jean Jeannon.

Torcy Cités : Rue de la Cabriole, chemin de la Tannière, rue Degas, rue Fragonard.

Voirie communale et départementale

La grande majorité des Sedanais l'ignore, mais un certain nombre de voies, pourtant situées sur le territoire de la commune de Sedan, font partie de la voirie départementale et relèvent donc, pour leur entretien, du conseil départemental.

C'est le cas de l'avenue Philippoteaux, de l'avenue de Verdun, de l'entrée de Balan, de l'avenue Pasteur, de l'avenue Léon Charpentier, de la route du Fond de Givonne ou de l'avenue Margueritte.

Plus surprenant, l'avenue Leclerc, la rue Rovigo, la rue Gaston Sauvage et le chemin de Bouthy font aussi partie de la voirie départementale.

Cette première intervention correspond à un entretien préventif et courant des voiries :

Préventif avec l'application d'un enduit superficiel d'usure (traitement en bicouche), qui est constitué d'un liant bitumineux et de gravillons appliqués sur la chaussée en couches alternées successives. Une opération de balayage de la chaussée par une balayeuse doit être réalisée 15 jours après la pose afin d'enlever l'excédent de gravillons. Cette solution est rapide et très efficace pour imperméabiliser la chaussée et éviter l'apparition de nids de poule en prolongeant sa durée d'utilisation. Jusqu'à leur balayage, les gravillons apportent toutefois quelques désagréments.

L'entretien courant comprend le rabotage du revêtement de la chaussée et la pose d'un nouveau tapis en enrobé. Cette intervention est retenue dans les zones où le revêtement est détérioré sans déformation majeure de la chaussée.

La route d'Iilly et le chemin de la Garenne grandement dégradés à la sortie de l'hiver vont bénéficier quant à eux d'un reprofilage plus important faisant suite à la réalisation par Enerdis d'une tranchée sur toute leur longueur.

Ces interventions font suite aux premiers travaux réalisés au printemps boulevard Fabert, Place Voltaire et rue Berthelot. ■





Un été éblouissant

Les 600 ans du château fort de Sedan sont bien plus qu'une simple commémoration. Pour le Maire, Didier Herbillon, cet anniversaire est une opportunité unique pour renforcer l'attractivité de la ville, en s'appuyant sur un programme riche en événements, conçu pour captiver l'ensemble des Sedanais et des visiteurs.

Un projet fédérateur

Didier Herbillon explique : "Notre objectif principal était d'impliquer toute la communauté sedanaise, quels que soient les centres d'intérêt ou l'âge. Nous avons souhaité que chacun puisse trouver une animation qui lui corresponde au sein de ces festivités."

Des temps forts inoubliables

La célébration des 600 ans du château fort a débuté dès le mois d'avril, avec des événements marquants comme la signature du pacte d'amitié entre Sedan et Neufchâteau, lieu d'origine d'Evrard de La Marck, le premier bâtisseur du château. Parmi les autres moments forts, on se souvient du lancement du livre posthume de Jacques Rousseau, consacré à Evrard de La Marck, et magnifiquement réédité par Aurélien Behr. Ce livre est d'autant plus remarquable qu'il constitue la toute première biographie dédiée à cet illustre personnage.

Les fêtes médiévales, avec un record de 26 000 entrées, ont également marqué les esprits, tout comme le grand concert de percussions, réunissant 800 élèves des écoles sedanaises.

Vers une pérennisation du son et lumière

Certaines des manifestations organisées à l'occasion de cet anniversaire sont appelées à devenir pérennes. "Le mapping, que nous avons confié à une grande entreprise avec une bande sonore signée André Manoukian et Ena Eno, en fait partie", précise Didier Herbillon. Ce spectacle son et lumière a été projeté pour la première fois le vendredi 28 juin et est devenu un rendez-vous estival, illuminant les façades du château tous les soirs durant les mois de juillet et d'août.

Le spectacle, conçu et réalisé par AV EXTENDED, a été un franc succès. Chaque soir, tout au long de l'été, Sedanais et visiteurs ont pu admirer cette prouesse visuelle, sublimant le géant de pierre qu'est le château fort de Sedan. Ce spectacle, avec ses jeux de lumière et sa musique envoûtante, a renforcé l'attractivité touristique de la ville, tout en célébrant dignement les 600 ans de son monument emblématique.

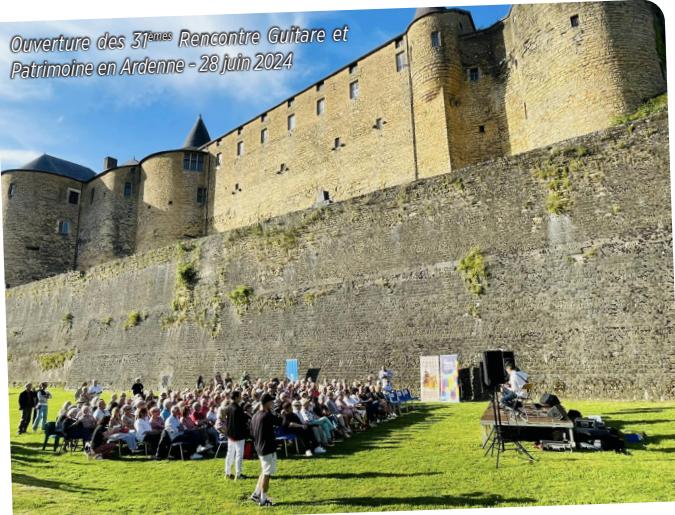
En parallèle, le 17 juillet 2024, nous avons inauguré avec fierté la maquette 3D du Château Fort jusqu'à la Meuse : "Du Château à la Meuse, la Ville en 3D". Cette maquette, véritable prouesse technologique et artistique, a été réalisée grâce aux savoir-faire des entreprises ardennaises. Conçue en fonte d'aluminium thermolaquée, elle est le fruit d'une collaboration exceptionnelle entre :

- 3D Métal Industrie (Warcq) pour la conception,
- PIXEL 4D (Charleville-Mézières) pour la numérisation 3D,
- FAB21 (Groupe ROZE) (Fumay) pour la peinture,
- Fonderie FRA Design Solutions (Fumay) pour les arrangements finaux.

Les relevés topographiques effectués par drone ont permis de créer des moules en sable imprimés en 3D, assurant une précision et un réalisme sans précédent. Cette œuvre innovante, installée devant la maison Lecaillon, promenoir des Prêtres, est également en écriture braille grâce à la traduction faite par un membre de l'association "voir ensemble" de Charleville, offrant à tous une nouvelle manière d'appréhender le patrimoine architectural de Sedan.

Avec cet anniversaire, la Ville de Sedan ne se contente pas de regarder en arrière, mais se projette résolument vers l'avenir, en continuant de faire rayonner son histoire, son patrimoine, et le savoir-faire local. Venez nombreux découvrir cette maquette exceptionnelle qui met en lumière notre riche héritage ! ■







Eco Attitude Sedan

Un nouveau rendez-vous incontournable consacré au développement durable, un enjeu pour la ville de demain

Le week-end du 28 et 29 septembre prochain, la ville de Sedan ouvre ses portes à l'évènement incontournable de la rentrée : Eco Attitude Sedan". Deux journées pour s'informer, tester, adopter des gestes simples en faveur du développement durable et de la transition écologique.

L'objectif de ce nouveau rendez-vous sedanais, entièrement gratuit, est d'aborder les enjeux de la protection de la biodiversité, de l'alimentation durable, de la consommation responsable, des énergies renouvelables, de la transition climatique, des mobilités douces, en apportant des solutions concrètes donnant l'envie de changer ses habitudes et d'adopter des gestes durables au quotidien.

Durant tout le week-end, sur un format ludique, des associations sedanaises et départementales proposeront des ateliers participatifs, pour découvrir, échanger, et tester des astuces, des solutions simples à mettre en pratique.

Les activités proposées sont accessibles à tous et pour tous les âges. Des divertissements et des jeux pour enfants 100% écologique agrémenteront ces deux journées.

Programme de la semaine

Avant le week-end festif, une programmation OFF composée de plusieurs rendez-vous à l'exemple de :

- Visites de l'Atelier du Bon sens, les lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 septembre, qui transforme les pains inventus en farine pour la fabrication de délicieux produits à déguster (sablés, gâteaux, petits fours, cookies). Sur inscription.
- La médiathèque Georges Delaw proposera le mercredi 25 septembre à 16h00 une projection du documentaire "Le potager de mon grand-père" de Martin Esposito. Un hymne à la vie et à la nature que nous devons protéger. A voir à tout âge.
- Valodéa donnera une conférence sur le tri des biodéchets le jeudi 26 septembre à 18h00 à l'Hôtel de Ville. Ce sera l'occasion d'en apprendre davantage sur le compostage et la gestion des bio-déchets dans une démarche collective et individuelle.

Programme du samedi 28 septembre

Le samedi, de 10 h à 21 h, une programmation riche en activités en cœur de ville :

- À l'entrée du marché couvert, à partir de 10h, les chalands seront invités à participer à un atelier de conception d'une soupe de légumes moches du marché ou plus simplement à la déguster. Une manière ludique de sensibiliser au gaspillage alimentaire.
- Au jardin botanique, dès 10h le pôle Zen Attitude proposera sur la matinée, un temps bien être pour souffler, se relaxer par des initiations au Qi Gong, au Dô-in, au Yoga avec des séances qui pourront accueillir séparément enfants et adultes. Il sera aussi possible de découvrir la marche initiatique ou de partir avec un guide nature en randonnée urbaine à la rencontre des richesses naturelles de notre ville.

- De 10h jusqu'à 18h, des ateliers interactifs abordant les sujets des économies d'énergie, de protection du climat et des ressources naturelles délivreront des solutions alternatives pour réduire notre empreinte écologique. L'éco-jardinage aura évidemment toute sa place au Jardin avec des ateliers créatifs et d'échanges sur le plaisir

du jardinage. Des lectures sous la gloriette, un parcours sensoriel pieds nus et des boîtes mystères inviteront au jeu et à la détente.

- Toute la journée, l'offre de restauration en gourmandises sucrées et salées et une buvette régaleront les visiteurs. Dès 18h, le groupe "Les Joyeux Lurons" proposera un concert de musique irlandaise.
- Place Alsace Lorraine, un marché d'artisans et de producteurs locaux mettra en avant des produits 100% nature ou upcyclés. Une occasion parfaite pour découvrir de nouveaux produits, soutenir l'artisanat, offrir ou se faire plaisir avec un cadeau.
- Salle Marcellot, de 14h à 18h, des démonstrations et des ateliers autour des éco-gestes, de recettes de cuisine anti gaspi, zéro déchets vous inviteront à mettre la main à la pâte. Comment mieux consommer, mieux s'alimenter et se lancer dans le "faire soi-même" de produits alternatifs plus sains pour l'environnement (gel douche, lessive, suspensions parfumées, décorations,...) ? N'hésitez pas à prendre part aux ateliers.

Venez à pied, à vélo, en covoiturage

(racks à vélos mis à disposition Place Alsace Lorraine)

Prenez des contenants pour rapporter les produits ou les jeux réalisés dans les ateliers et vos achats

Déposez vos bouchons en plastique samedi auprès des P'tits Bouchons d'Ardennes



Programme du dimanche 29 septembre

Cette journée sera consacrée aux mobilités douces, soit aux modes de transports actifs contribuant à la baisse des émissions de CO2 : marché, vélo, trottinette...

Place Alsace Lorraine, de 10h à 18h, il sera possible d'essayer des VTT, des vélos et trottinettes électriques, d'initier les enfants au code de la route, d'emprunter le parcours "sans voiture", de partir en balade en VTT ou en canoë, de s'exercer à la marche nordique, au bungypump, de disposer de conseils d'entretien de son vélo. Des jeux et des expériences permettront de sensibiliser à l'importance des mobilités urbaines et au partage de la route..

Eco Attitude Sedan promet d'être un moment convivial et éducatif, mêlant nature, culture et engagement écologique. Que vous soyez un adepte de la nature, un amateur d'artisanat ou simplement curieux des trucs et astuces pour devenir acteur du changement, ce rendez-vous est à ne pas manquer. Réservez vos dates et venez découvrir, tester et participer à un événement qui s'annonce aussi riche que passionnant. ■

Programme à retrouver sur

Sedan.fr



Sedan et son marché couvert

Un parcours remarquable au concours de "Votre plus beau marché"

L'édition 2024 du concours "Votre plus beau marché" organisé par TF1, a été marquée par la participation du marché couvert de Sedan qui a su séduire un large public tout au long de la compétition.

Choisi pour représenter la Champagne-Ardenne, le marché couvert de Sedan a rapidement conquis le cœur des téléspectateurs grâce à son authenticité, son charme architectural et la qualité de ses produits locaux. Ce lieu emblématique de la ville, véritable carrefour de rencontres et d'échanges, a mis en lumière le dynamisme et la richesse de notre terroir.

Malgré une concurrence féroce, Sedan s'est hissée parmi les finalistes du concours, terminant à une très honorable 4^e place. Un résultat qui témoigne de l'attachement des habitants et des visiteurs à ce marché unique en son genre.

Cette participation a non seulement permis de valoriser le marché couvert de Sedan sur la scène nationale, mais elle a également renforcé l'image de notre ville comme un lieu où le patrimoine et la convivialité occupent une place centrale. Ce beau parcours est le reflet du travail

acharné des commerçants et des producteurs locaux, ainsi que du soutien indéfectible de toute la communauté sedanaise.

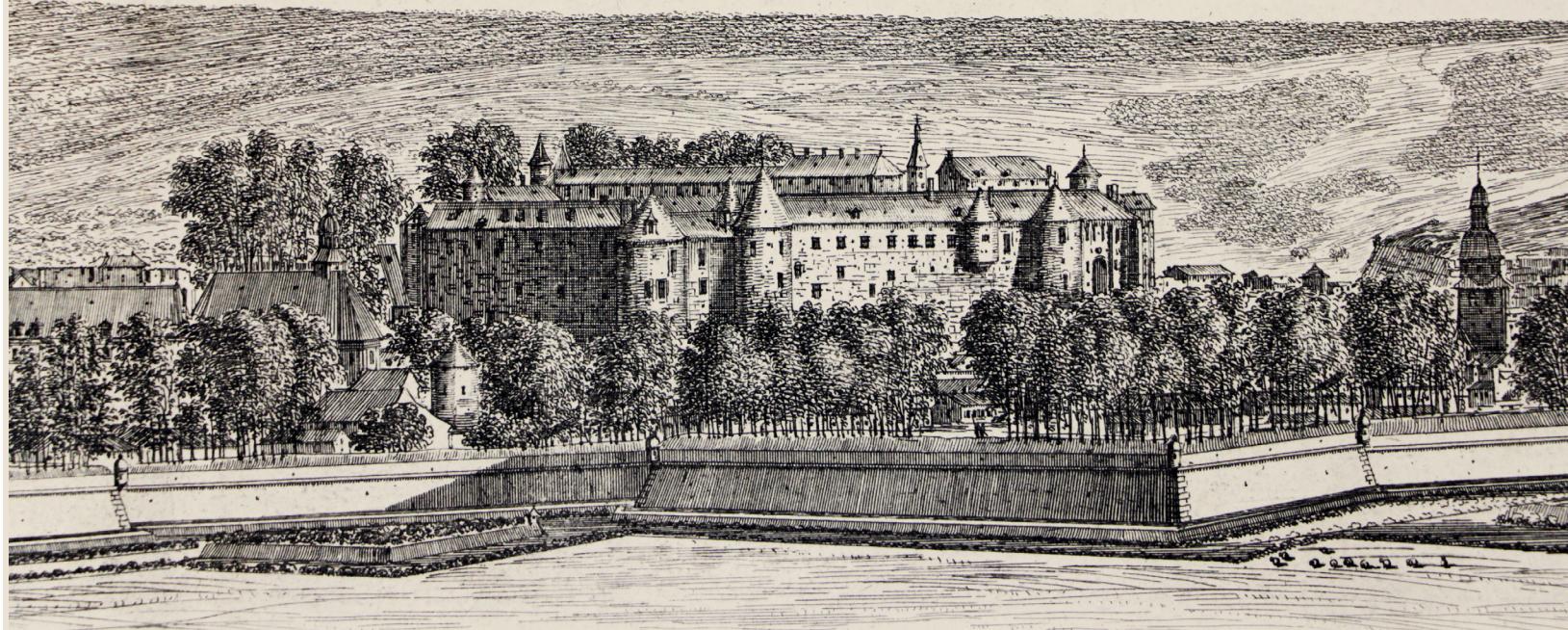
Une ambiance festive pour soutenir le marché couvert

Pour encourager la participation au vote et créer une atmosphère festive autour du concours, Sappore Di Gustini (gérants de l'espace convivialité au cœur du marché comme traiteur et restaurateur) ont pris une belle initiative. En collaboration avec l'ensemble des commerçants du marché couvert, ils ont organisé une tombola à destination des Sedanais, Sedanaises, et visiteurs d'un jour.

L'événement a été un véritable succès, permettant de renforcer l'engagement local et de faire rayonner encore davantage le marché.

Grâce à cet esprit d'initiative et à cette mobilisation collective, le marché couvert de Sedan a pu vivre une aventure exceptionnelle et faire vibrer la ville au rythme de ce concours prestigieux. ■

(Re)découvrir l'histoire des fortifications pour les 600 ans du château fort de Sedan



Vue de la Ville et du Château de sedan_gravure_Israël Silvestre vers 1665_Musée municipal de Sedan

Il y a 600 ans, en 1424, Évrard de La Marck, seigneur germanique, devenait seigneur de Sedan et commençait la construction de ce qui est aujourd’hui le plus grand château fort d’Europe. Ces successeurs ne vont cesser d’agrandir et de moderniser ce château. Ils vont également s’attacher à protéger la ville, qui s’est développée autour. Voyage dans six siècles d’architecture militaire.

S’adapter face à l’artillerie, un château et une ville en mouvement

Quand Évrard de La Marck arrive à Sedan, il trouve un prieuré, dépendant de l’Abbaye de Mouzon, installé sur la hauteur qui domine la Meuse. C'est autour de ce prieuré qu'il fait édifier un premier château. De plan triangulaire, ce premier château va rapidement être modernisé pour faire face aux progrès de l’artillerie. À la fin du XV^e siècle, les murailles sont épaissees, les tours sont chemisées (signifie englober, construire par-dessus) et le château devient une résidence pour les seigneurs de Sedan qui font aménager un pavillon.

Sedan est reconnu principauté indépendante par le royaume de France en 1549 et les princes poursuivent leur politique de fortification au regard de la situation politique en Europe. Le château médiéval se transforme en place forte. Il est doté de quatre bastions construits près de 100 ans avant l’âge d’or de la fortification bastionnée en Europe. La ville est quant à elle enfermée dans une enceinte bastionnée. Sedan devient une place forte à la réputation imprenable et un site défensif unique en Europe. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle Sedan est fortifié, de nouveaux ouvrages sont construits.

Au début du XVII^e siècle le prince, Henri de La Tour d'Auvergne, poursuit la politique de fortification de la place forte. Pendant 20 ans, de 1603

à 1623, le château et la ville sont renforcés et modernisés par l’ajout de nouveaux ouvrages, en avant du château et de l’enceinte.

Rattachée au royaume de France en 1624, la place forte de Sedan est intégrée au Pré carré (Le "Pré Carré" est une ceinture de fortifications établie sur la frontière Nord-Est du royaume de France et mise en œuvre par Vauban, Commissaire général des fortifications sous le règne de Louis XIV). Elle devient une place clé dans la défense de la frontière Nord-Est du royaume et une place de garnison majeure. Au XVIII^e siècle le château est noyé dans le système défensif et délaissé.

Au XIX^e siècle le château et la place forte connaissent leurs dernières modifications. Le château est restauré et modernisé par l’Armée et l’enceinte de Torcy est construite dans les années 1850.

Construire la place forte : des architectes à la population sedanaise

Du XV^e au XIX^e siècle plusieurs hommes, architectes et ingénieurs, se succèdent pour construire la place forte de Sedan.

Marin Fourre est le premier architecte dont nous connaissons le nom. Italien, il fait construire les quatre bastions du château. Marc-Aurèle Pazin, également italien, lui succède de 1572 à 1584-85. Il fortifie la ville, appliquant comme son prédécesseur, les principes de la fortifi-



Plan des fortifications de Sedan. 150 plans portant le nom de Renault 1656 dépôt Ville de Sedan Collection Jean-Baptiste Brincourt, Médiathèque Georges-Delaw Sedan, Ardenne Métropole.

cation bastionnée. Jean-Errard de Bar-le-Duc prend la suite de Marc-Aurèle Pazin en 1585 et travaille pour les princes de Sedan jusqu'à sa mort en 1610. Architecte, ingénieur, mathématicien, il est surnommé le "père de la fortification française". Suite au rattachement de Sedan à la France, ce sont les ingénieurs des fortifications du roi qui prennent en charge la réalisation de nouveaux ouvrages et la modernisation de la place. Vauban, le Marquis d'Asfeld, François-Ignace d'Ervoil d'Oyré... ainsi que le 1^{er} gouverneur royal de la place, Abraham Fabert, complètent et perfectionnent le système défensif.

Ces mêmes architectes et ingénieurs travaillent à la construction de logis et casernes pour les soldats. Place forte clé, la garnison en place à Sedan ne fait qu'augmenter au fil des siècles. Si les soldats logent dans un premier temps au château, dans des logis spécifiques, et chez l'habitant, la situation se com-

plexifie. Il est décidé en 1691 de construire une caserne pour loger exclusivement les soldats. Cette caserne, la caserne Fabert, encore en partie visible, est l'une des toutes premières casernes de France. D'autres vont être construites les siècles suivants.

La place forte n'aurait pu être construite sans la population sedanaise. Des taxes sont prélevées dès le XVI^e siècle pour financer les fortifications et des jours de corvées sont imposés aux sedanais et aux habitants des villages alentours.

De la destruction du patrimoine fortifié à sa préservation

À la veille de la guerre de 1870, les fortifications, en incluant l'enceinte de Torcy, occupent 110 hectares de terrain, elles entravent le développement de la ville. Le 31 mars 1871 le conseil municipal demande à l'État le déclassement de la place forte. La demande

est approuvée quatre ans après, en 1875, par l'Assemblée Nationale. Commence alors une longue période de chantier. La destruction des fortifications et la sortie de terre d'une ville nouvelle s'étale sur un peu moins de 10 ans.

À la fin du XIX^e siècle, seul le château et quelques ouvrages comme la corne du Palatinat témoignent de l'ampleur disparue de la place forte.

Ces derniers ouvrages militaires embrassent un XX^e siècle mouvementé. Au cours de la Première Guerre mondiale le château est transformé en hôpital militaire et en bagne de 1917 à 1918 et échappe aux bombardements de 1940. L'Armée, qui est restée propriétaire du château depuis le déclassement, le cède à la Ville en 1958 pour 1000 anciens francs. L'état du château et notamment des bastions font l'objet de débats. La question de la destruction des bastions et notamment celui du Gouverneur est évoquée mais rapidement conclue par le classement du château et de ses quatre bastions au titre des Monuments Historiques en 1965.

Depuis la fin des années 1950 et jusqu'à aujourd'hui plusieurs actions sont menées pour réhabiliter et valoriser le château et les derniers ouvrages fortifiés : fouilles archéologiques, campagnes de restauration, colloque, ouverture du site au public, expositions, visites...

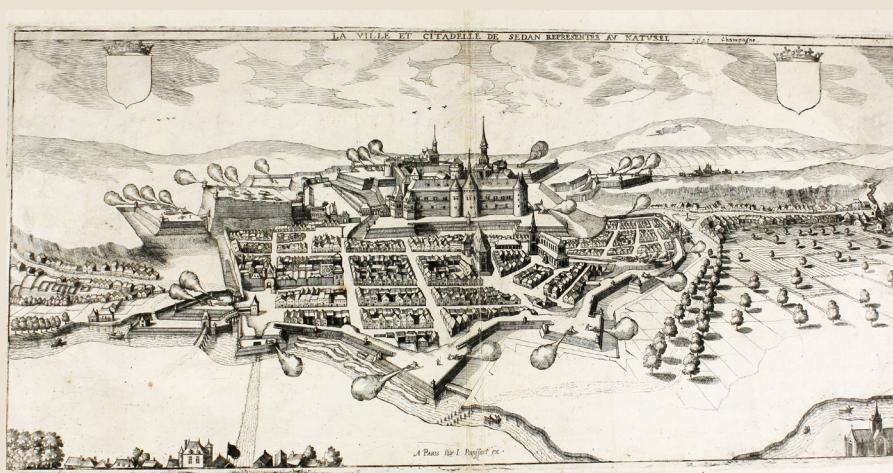
Le château est aujourd'hui l'un des lieux touristiques les plus emblématiques des Ardennes, témoin de l'évolution de l'architecture militaire, de l'histoire de la ville et lieu d'hibernation de plusieurs espèces de chauves-souris !

Pour aller plus loin

Du samedi 21 septembre jusqu'au dimanche 5 janvier : Exposition "Il était une fois un château : travaux d'enfants pour le 600^{ème} anniversaire du château" à la Maison du Patrimoine, pour découvrir le château sous différents angles.

Dimanche 22 septembre et mercredi 30 octobre à 14h et 14h30 : Visite-famille "Construis ton château en kapla © !" pour découvrir l'histoire des bâtisseurs du château et réaliser le sien.

Samedi 28 septembre et 12 octobre à 14h30 : Visite de porte en porte sur les anciennes enceintes fortifiées de la ville.



La ville et citadelle de Sedan représentées au naturel, Poinsart, XVII^e, gravure, Dépôt Ville de Sedan, Médiathèque Georges Delaw, Sedan Ardenne Métropole.

Exposition "Au temps des Princes" jusqu'au 6 octobre au château fort

À l'occasion des 600 ans du château fort de Sedan, le musée municipal sort des réserves les biens archéologiques, mobiliers des fouilles effectuées à partir de 1965 avant l'aménagement intérieur du château. Classé au titre des monuments historiques avec ses quatre bastions le 4 janvier 1965, le château est un bâtiment à l'architecture militaire défensive remarquable. Grâce aux objets trouvés lors des fouilles, le visiteur découvre comment les occupants ont vécu dans cette forteresse imprenable.

Une histoire patrimoniale du château fort

Découvrez comment le château fort, caserne et forteresse militaire, est devenu le principal monument historique de Sedan et des Ardennes au cours du XX^e siècle.



Photographie de groupe du SIS (syndicat d'initiative de Sedan) dont le président d'honneur était Auguste PHILIPPOTEAUX fils, 1^{er} avril 1928, cérémonie d'inauguration des visites du château fort de Sedan, Inv. 85.13.19, collection Musée municipal du château fort.

À partir des années 1950-1960, les Sedanais s'approprient leur patrimoine commun afin de permettre l'aménagement et la visite du château fort (déjà en 1928, le syndicat d'initiative propose des visites guidées). L'histoire du château bascule pour permettre le développement touristique du site en abandonnant son usage militaire. Le 26 juin 1958, le conseil municipal de Sedan décide l'acquisition du château fort au prix symbolique de 1000 anciens francs (10 nouveaux francs ce qui représente 20,43 euros aujourd'hui) suite au départ de l'Armée. Le château devient propriété de la commune le 20 septembre 1960. Un colloque sur l'histoire de l'architecture militaire du château a lieu en 1964, puis des fouilles archéologiques sont menées de 1965 à 1972 par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais avant d'importants travaux d'aménagement du site. D'autres fouilles ont lieu dans des espaces à aménager au début des années 1990.

Une histoire des archéologues et des historiens locaux

Plongez au cœur des fouilles archéologiques du château en suivant l'histoire des objets retrouvés sur les lieux par les archéologues.

Les travaux de déblaiement ont permis de dégager la cour avec l'église primitive Saint-Martin, ainsi que les pièces du bâtiment sud. Les Biens Archéologiques Mobiliers (BAM) découverts à cette époque sont actuellement conservés au Musée du château fort : 1 250 biens par unité individuelle et 150 lots représentant plus de 15 000 morceaux, en matériaux divers (verre, céramique, métal, cuir, os...). Une partie est exposée dans la chapelle, mais un très grand nombre d'objets sont encore à étudier et à valoriser.



Photographies des fouilles du château fort, diapositives, photothèque Musée municipal du château fort.

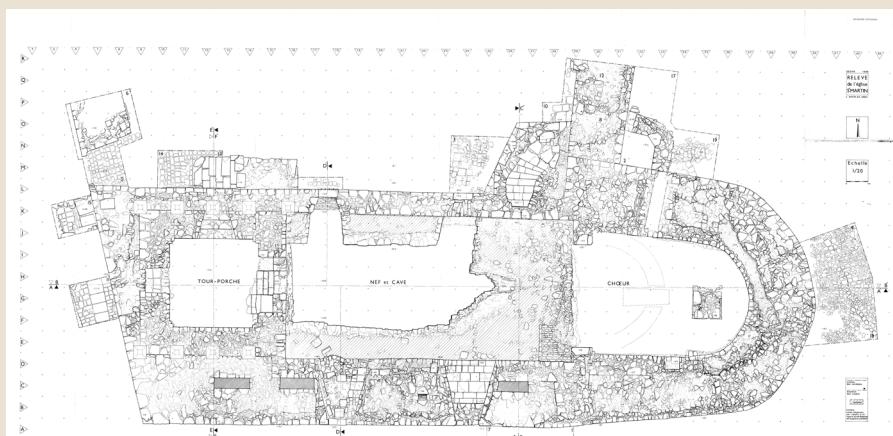
Une histoire des occupants du château au fil des siècles

Admirez des objets du quotidien, des archives rarement montrées et des biens précieux du temps des princes et des princesses de Sedan.

En 2024, les 600 ans de la fondation du château fort sont l'occasion de sortir des réserves des pièces exceptionnelles (ill. 7 à 10) du temps du prieuré (X^e-XIII^e siècles) avant la construction du château fort à partir de 1424, des seigneurs et princes (XVe-XVII^e siècles) et du casernement militaire (XVII^e-XX^e siècles). Grâce à des archives et des publications nous pouvons retracer les découvertes de l'époque et les conclusions données par les historiens, qui ont permis une meilleure connaissance de l'histoire de notre château fort, classé avec ses quatre bastions monuments historiques le 4 janvier 1965, il y a presque 60 ans.



Médaillon en nacre gravé représentant un portrait en profil d'un soldat casqué d'un morion XVI-XVIIe siècles, collection Musée municipal du château fort.



Relevé de l'église Saint-Martin, L. Nicolas, 1986, collection Musée municipal du château fort.

Des archives municipales exceptionnelles du temps des princes en dépôt à la Médiathèque Georges-Delaw, des fonds de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais (SHAS) et du Centre Ardennais de Recherche Archéologique (CARA) complètent les collections du Musée municipal du château fort.

21-22 septembre : Journées européennes du patrimoine (JEP)

Visite libre du circuit du château et du musée, accès libre dans l'exposition "Au temps des Princes".



Vue d'une caisse des collections archéologiques en verre dans les réserves du musée.

RENSEIGNEMENTS

Musée municipal de Sedan
(Musée du château fort - appellation musée de France)
musee-municipal@mairie-sedan.fr

Maison du Patrimoine
03 24 27 84 85

Une rentrée sous le signe du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine, une participation dans le cadre de la Nuit Blanche et les Journées nationales de l'architecture

Pour la rentrée 2024, le service du Patrimoine vous propose plusieurs temps forts pour (re)découvrir l'histoire de Sedan. Petit tour d'horizon de la programmation :

Les Journées européennes du patrimoine : samedi 21 et dimanche 22 septembre

La 41^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine met à l'honneur le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions. En gare ou en suivant le cours de la Meuse, découvrez l'histoire de ces lieux de connexions et de passage. Célébrez également les 600 ans du château fort à l'occasion de ces journées : visites, expositions et animations sont au programme ! Et si vous connaissez l'histoire du château fort sur le bout des doigts, partez à la découverte de lieux habituellement fermés au public, ils vous ouvrent leurs portes le temps d'un week-end !

TOUS EN GARE ! - Samedi à 14h15 et dimanche à 10h30, rdv sur le parvis de la gare de Sedan.

EN SUIVANT LA MEUSE - Samedi à 10h, rdv à l'entrée de l'écluse de Torcy. Une balade à double voix qui vous emmène à la découverte de l'histoire du fleuve à Sedan et de son patrimoine naturel. En partenariat avec l'association ReNARD.

CHÂTEAU FORT - Samedi et dimanche de 10h à 18h, rdv à la billetterie dans la cours du château, dernier ticket à 17h. Visites guidées samedi et dimanche à 11h et 15h. Supplément de 3€ pour les visites de 15h.

ÉGLISE SAINT-CHARLES BORROMÉE

Samedi et dimanche de 14h à 17, rdv Place d'Armes, sur le parvis. **SYNAGOGUE** - Samedi et dimanche de 14h à 18h.

CRYPTE FABERT

Samedi et dimanche de 14h à 18h, rdv près de la tour « Les Fougères » de la Résidence Ardennes, au bout de l'avenue Winston Churchill.

TEMPLE PROTESTANT

Samedi et dimanche de 14h30 à 18h, rdv Place Alsace-Lorraine.

VISITE FAMILLE "CONSTRUIS TON CHÂTEAU EN KAPLA ® !"

Dimanche à 14h, rdv Place du château, devant la fontaine dauphine.

VENTE-TIMBRE "Premier jour" et cartes postales pour les 600 ans du Château Fort

Samedi et dimanche de 14h à 18h, rdv à la Maison du Patrimoine.

EXPOSITION : "IL ÉTAIT UNE FOIS UN CHÂTEAU : TRAVAUX D'ENFANTS POUR LE 600EME ANNIVERSAIRE DU CHÂTEAU"

Samedi et dimanche de 14h à 18h, rdv à la Maison du Patrimoine.

EXPOSITION : "AU TEMPS DES PRINCES : OBJETS ARCHÉOLOGIQUES DU CHÂTEAU FORT DE SEDAN"

Samedi et dimanche de 10h à 18h. Visites guidées le samedi et le dimanche à 10h, rdv visites guidées devant le café La Marck.

SPECTACLE DE MARIONNETTES : LA VEUVE ET LE CHEVALIER

Samedi à 14h, 15h et 16h et dimanche à 14h, 15h, 16h et 17h, rdv à la Médiathèque Georges Delaw.

EXPOSITION : Survolez les Ardennes : photographies d'hier et d'aujourd'hui.

Jeudi et vendredi de 14h à 19h et samedi et dimanche de 10h-18h, rdv salle des Trésors du château fort.

EXPOSITION : Paul Bazelaire, violoncelliste sedanais

Samedi et dimanche de 10h à 18h, rdv à la synagogue.

L'Atelier de Serge Anton

Samedi et dimanche de 14h à 18h, rdv rue des Anciens d'Afrique du Nord, corne de Soissons.

La Nuit Blanche : samedi 5 octobre

Dans le cadre de la Nuit Blanche la Maison du Patrimoine sera ouverte de 18h à 22h30 et des visites à la lampe torche seront organisées au cimetière Saint-Charles ainsi qu'à la synagogue. Programme détaillé à venir.

Les Journées nationales de l'architecture : samedi 19 et dimanche 20 octobre

Pour cette 9^{ème} édition, les Journées nationales de l'architecture mettent à l'honneur "les nouvelles vies des bâtiments et les nouvelles pratiques de l'architecture". Tout au long du week-end plusieurs visites et animations vous seront proposées. Programme détaillé à venir.

Halloween : mercredi 31 octobre

Le patrimoine va vous faire frissonner pour Halloween ! Programme détaillé à venir. ■

Renseignements et inscriptions à la Maison du Patrimoine ou au 03 24 27 84 85 ou par mail à patrimoine@ville-sedan.fr.

L'ensemble des visites proposées lors de ces manifestations sont gratuites sauf mention contraire.



Jeunes talents

La ville soutient ses sportifs de haut niveau

Depuis plus de dix ans, la ville de Sedan apporte son soutien aux sportifs de haut niveau en octroyant des subventions à leurs clubs. Cette année, trois athlètes sedanais ont bénéficié de cet accompagnement précieux.

Pour être reconnu comme sportif de haut niveau, il est nécessaire de figurer sur une liste ministérielle établie en collaboration avec les fédérations sportives. Ces instances évaluent les athlètes selon leurs performances en compétition. Être reconnu à ce titre permet aux sportifs de bénéficier d'un accompagnement de la part des fédérations et des collectivités locales. La ville de Sedan, bien que ce soutien ne fasse pas partie de ses compétences obligatoires, choisit d'accompagner ces talents, tout comme l'agglomération, le département et la région.

Parmi les trois sportifs soutenus cette année par la Ville, nous retrouvons **Etienne Hubert** (canoë-kayak du Pays Sedanais), **Manon Herbulot** et **Clémence Andry** (société mixte de tir). Si Etienne Hubert, double olympien en 2016 et 2020, n'a pas été qualifié pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, il reste l'un des athlètes les plus titrés de Sedan. "C'est une grande déception qu'il ne soit pas qualifié, d'autant que la fédération a modifié les règles au dernier moment, annonçant une manche qualificative qui finalement n'a pas eu lieu", explique Maxime Villa, adjoint aux sports. "Etienne a décidé de prendre sa retraite sportive, mais comme il avait entamé sa saison, nous avons maintenu sa subvention."

Manon Herbulot aux Jeux Olympiques

Manon Herbulot, à seulement 17 ans, s'est distinguée dans la discipline du tir à la carabine à 10 mètres. Figurante sur la liste ministérielle depuis deux ans, elle participe déjà à des compétitions seniors. Lors d'une de ces compétitions, elle a réussi à décrocher une place non nominative pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, assurant ainsi une présence française supplémentaire.

Retenue par la Fédération pour participer aux Jeux Olympiques Paris 2024, elle a réussi à atteindre le Top 10 lors de l'épreuve mixte par équipes, en se classant 9^e aux côtés de Romain Aufrère. Manon n'a malheureusement pas pu se qualifier pour la finale individuelle en carabine à 10 m, terminant à la 33^e place. Félicitations à elles !

Le soutien financier de la Ville se décompose, en 500 euros pour les catégories "relève et espoir" (Manon Herbulot et Clémence Andry) et 1 000 euros pour la catégorie senior (Etienne Hubert). La Ville a octroyé un accompagnement financier supplémentaire pour Manon suite à sa sélection aux JO de Paris.

La Ville de Sedan est fière de l'ensemble de ses sportifs et continuera à les soutenir dans leurs futures compétitions. ■

Les points d'apport volontaire biodéchets près de chez moi



**JETONS MOINS
et trouvons mieux**

COMMENT FAIRE ?

Ardenne Métropole met à votre disposition
des biseaux à retirer dans nos locaux.

Prenez rendez-vous avec nos services au 0800 29 83 55.

Ouvrez la trappe avec votre pied et déposez vos biodéchets
dans le bac à l'aide de votre biseau ou sac compostable.
Les déchets sont transformés en gaz à proximité.



DES NOUVEAUX POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) DISPONIBLES 24H/24 - 7J/7



Collecte des biodéchets
Retrouvez les points de collecte
des biodéchets sur l'appli
"Mes déchets Ardennes Métropole"



0800 29 83 55 (non surtaxé)
www.ardenne-metropole.fr



LES POINTS D'APPORTE VOLONTAIRE BIODÉCHETS PRÈS DE CHEZ MOI

Sedan

- ① 3 Rue Cadeau
- ② 6 Rue Vesseron Lejay
- ③ 7 Rue Bonjean
- ④ 10 Rue des Romains
- ⑤ 8 Place Lucien Sampaix
- ⑥ 17 Rue Salvador Allende
- ⑦ 10 Rue Claude Vissac
- ⑧ 11 Rue de la Tour d'Auvergne
- ⑨ 27 Place de la Halle
- ⑩ 5 Rue Sainte Barbe
- ⑪ 10 Faubourg du Mesnil
- ⑫ 19 Rue Maurice Ravel prolongée (Centre Social Ouest Avenue)
- ⑬ 11 Rue Berlioz
- ⑭ 1 Rue Renan



Tous les PAV sont à retrouver sur l'application Mes déchets Ardenne Métropole ou sur le site ardenne-metropole.fr/dechets

Ouvrir un commerce à Sedan

**Vous envisagez d'ouvrir un commerce ?
Voici quelques informations à connaître :**



Manager du Centre-Ville

Agent d'Ardenne Métropole, le "manager de centre-ville" assure une présence permanente de deux jours par semaine à Sedan et est l'interlocuteur privilégié de tous les commerçants. Son rôle est de faciliter l'installation des porteurs de projets, de les accompagner dans leurs démarches et de trouver des solutions concernant les différents locaux vacants, en les réactivant et en utilisant les outils d'intervention disponibles. Il est également facilitateur dans les différentes transactions, assure l'interface avec les élus, les chambres consulaires, les associations de commerçants et les agences immobilières.

Contact : Mickaël Mauvais - Manager du commerce
 ☎ : 06.08.25.76.75 - michael.mauvais@ardenne-metropole.fr



Devanture commerciale et enseigne

Les devantures commerciales occupent une place importante dans les rues du cœur historique de la ville. La Ville met à disposition un guide destiné aux commerçants, afin de concevoir ou rénover la devanture de leur commerce



Accessibilité et sécurité des personnes

Vous créez ou modifiez un commerce existant ? Votre établissement doit être adapté aux personnes à mobilité réduite (personnes souffrant de handicap, personnes âgées, familles avec poussettes) et conforme aux règles de sécurité incendie. Un pas de porte accessible n'en sera que plus attrayant pour votre clientèle. Le service urbanisme apporte conseils et aides dans ces démarches (sur rendez-vous).

Contact : Service Urbanisme et gestion foncière
 Hôtel de Ville, Place Turenne 08200 Sedan
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 ☎ : 03.24.27.73.89 - urbanisme@mairie-sedan.fr

dans le respect des règles d'urbanisme.

Rendez-vous sur notre site internet pour le consulter, rubrique Urbanisme - Publicité extérieure et commerce : www.sedan.fr/vivre-a-sedan/urbanisme/publicite-exterieure-et-commerce/



Contact : Service Urbanisme et gestion foncière
 Hôtel de Ville, Place Turenne 08200 Sedan
 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 ☎ : 03.24.27.73.89 - urbanisme@mairie-sedan.fr

Culture et animation

Jusqu'au 6 octobre 2024

Exposition "Au temps des princes - Objets archéologiques du château fort de Sedan" - Voir page 13

Musée du château fort - Visite avec le billet d'entrée au château
Org. : Musée Municipal - 03.24.27.84.85 - patrimoine@ville-sedan.fr



Du samedi 14 septembre au dimanche 6 octobre

Exposition "De l'ombre à la lumière" 2^{ème} partie

Artistes : Anne BACHELIER, Simon COCU, LORA K, Marc COLONNA D'ISTRIA
Les samedis et dimanches de 15h à 19h
Temple protestant - Entrée libre
Org. : Galerie STACK L'R

Samedi 21 septembre

Jeux de récré et jeux d'antan

Dès 14h - École George Ouvrard quartier Le Lac - Entrée libre
Org. : Association Nour

Mardi 24 septembre

Job Dating

De 13h30 à 16h30 - Salle Marcillet - Entrée libre
Org. : Mission Locale de l'arrondissement de Sedan - 03.24.29.21.12

Vendredi 27 septembre

Présentation de la saison culturelle de la MJC Calonne

Avec les clowns Champion et Ultrason
19h - Pôle culturel - Entrée libre
Org. : MJC Calonne - 03 24 27 09 75

Samedi 28 et dimanche 29 septembre

ECO ATTITUDE SEDAN

S'informer, tester, adopter des gestes simples en faveur du développement durable
Programme détaillé page 8
Entrée libre
Org. : Ville de Sedan

Samedi 5 octobre

La dictée pour tous

Championnat national de dictées géantes
14h - Collège Le Lac
Org. : Association Nour
www.dicteepourtous.fr

Castle Battle - 600 ans

Bataille de danse hip-hop : plus de 50 danseurs présents
De 14h à 18h - Douves du château
Gratuit
Org. : MJC Calonne - 03.24.27.09.75

Salon au féminin

Salle Cunin Gridaine
Org. : FACE Femmes Ardennaises Chefs d'Entreprises

Nuit Blanche

Concert, expositions, spectacles, curiosités
De 18h à 23h - En centre-ville - Gratuit
Org. : Ville de Sedan - 03.24.27.73.41



Vendredi 11 octobre

Concert Jean-Baptiste GUEGAN - JOHNNY, VOUS ET MOI...

20h30 - Salle Marcillet
Org. : Ville de Sedan - 03.24.27.73.41

Les Géants - Théâtre

Compagnie Karyatides
20h30 - Pôle Culturel
Org. : MJC Calonne - 03.24.27.09.75

Samedi 12 octobre

Concert de la Chorale CONTIAMO d'Eisenach

Par la chorale mixte de l'école de musique "Johann Sebastian Bach" d'Eisenach
Direction : Natalia Alencova
18h - Salle Marcillet
Entrée Libre
Org. : Ville de Sedan - 03.24.27.73.41

Mardi 15 octobre

Concert Oh Yeah ! Oh Yeah ! - Esprit d'Halloween activé !

Saison Entre Petits et Grands
18h30 - Pôle culturel
Org. : MJC Calonne & Ardenne Métropole
03.24.27.09.75

Du 19 octobre au 3 novembre

Le château des sorciers

Org. : Château fort de Sedan

Vendredi 25 octobre

Concert de trompes de chasse

19h30 - Temple protestant
Sur réservation
Org. : Lions club de Sedan - 06.74.29.60.47

Dimanche 3 novembre

Concert d'automne de l'Harmonie municipale

L'Harmonie fait son cinéma
15h - Pôle culturel
Entrée gratuite dans la limite des places disponibles
Org. : Ville de Sedan - 03.24.27.73.41

Mardi 5 novembre

Spectacle Foxes - Théâtre

Saison Entre Petits et Grands
18h30 - Pôle culturel - Dès 9 ans
Org. : MJC Calonne - 03.24.27.09.75

Du samedi 9 au lundi 11 novembre

Salon du mariage

De 10h à 18h
Salle Cunin Gridaine
Org. : France Organisations

Dimanche 17 novembre

Pièce de théâtre

"Secret de famille"

avec Valérie Kapriský, Xavier Deluc, Roland Marchisio...
16h - Salle Marcillet
Saison culturelle Marcillet
Org. : MJC Calonne - 03.24.27.09.75

Jeudi 21 et vendredi 22 novembre

Fête d'Automne

Salle Marcillet
Org. : Pôle seniors Ville de Sedan

Jeudi 21 novembre

Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes
Amphithéâtre Pierre Mendès France - Entrée libre
Org. : Femmes Relais 08 - 03.24.26.81.67

Vendredi 22 novembre

Spectacle R.I.P Ceriseraie "Rire de la fin du monde!" - Théâtre burlesque
20h30 - Pôle culturel
Org. : MJC Calonne - 03.24.27.09.75

Vendredi 29 novembre**Spectacle La relève - Danse**

Saison de la Danse #1 - Soirée consacrée aux jeunes générations de danseurs
Cie KOSA "BOYS CLUB" - Cie Tourne au Sol "HAÏKU(S)" - 19h - Pôle culturel
Org. : Pôle Danse & MJC Calonne
03.24.27.09.75

Samedi 30 novembre et dimanche

1^{er} décembre - Château fort

Marché de la St Nicolas

Org. : Les Amis du Château

Du mercredi 4**au dimanche 8 décembre****Saint Nicolas chez les Nutons**

Accueil de groupes et particuliers
Foyer de la Linette - Fond de Givonne
Org. : Union de quartier du Fond de Givonne
<https://uqfgsedan.wixsite.com>

Vendredi 13 décembre**Ouverture Un Noël à Sedan**

Place d'Armes - Place de la Halle
Org. : Ville de Sedan

Concert ANGE - Cunegonde Tour

20h30 - Salle Marcillet
Org. : Ville de Sedan - 03.24.27.73.41



Maison du Patrimoine

Du 21 septembre 2024

au 5 janvier 2025

Exposition" Il était une fois un château : travaux d'enfants pour le 600^{ème} anniversaire du château"

Org. : Musée municipal
& Maison du Patrimoine - 03.24.27.84.85
ou patrimoine@ville-sedan.fr

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Programme détaillé page 15
Org. : Maison du Patrimoine
& Musée municipal - 03.24.27.84.85
ou patrimoine@ville-sedan.fr



Samedi 19 et 20 octobre

Journées Nationales de l'Architecture

Programme à venir
Org. : Maison du Patrimoine
03.24.27.84.85 ou patrimoine@ville-sedan.fr

Programme visites, ateliers et animations

RDV sur la page Facebook "Maison du Patrimoine, Ville d'art et d'histoire de Sedan" et sur www.sedan.fr/evenements

Rappel des nouveaux horaires de la Maison du Patrimoine :

Septembre : du mercredi au dimanche de 14h à 18h

Vacances scolaires : du mercredi au samedi de 14h à 18h30

Octobre-novembre-décembre : mercredi et samedi et chaque premier dimanche du mois de 14h à 18h.

Fermerture jours fériés : Toussaint - 11 novembre - 25 décembre - 1^{er} janvier

Sport

Les samedis et dimanches en septembre

Activités nautiques et terrestres au cœur de la Ville

Location de paddles, vélos, canoës, pédalos et châteaux gonflables - Les mineurs doivent être accompagnés
De 10h à 18h - Base Nautique Moskova
À partir de 5 euros

Org. : La Maison des Randonnées
lamaisondesrandonnees.fr 06.74.55.79.91

Dimanche 06 octobre

Course Sedan-Charleville

La doyenne des Ardennes : 23,6km au départ de l'Avenue Philippoteaux
Org : Courir en Ardenne

Samedi 12 octobre

Compétition de pêche 2^{ème} tournoi OPEN David SELLIER

Pêche Américaine (grande canne, moulinet, plombée)
De 9h30 à 15h30 - Au Lac
Org. : Sedan Sensas Pêche Compétition

Dimanche 13 octobre

Compétition de Canoë-Kayak - Championnat Régional de Fond en Course en Ligne

Environ 100 compétiteurs - De 9h à 18h
Centre Nautique de la Moskowa
Org. : Canoë-Kayak du Pays Sedanais

Pétanque - Trophée Turenne

Samedi 26 octobre - 2 novembre
16 novembre - 7 décembre
15 décembre
Boulodrome Roger Clauss
Org. : La Boule Sedanaise

Samedi 26 et dimanche 27 octobre

Compétition amicale de Hockey Subaquatique

La journée - Grand bassin de la piscine de Sedan
Org. : Aquarium Club Sedanais

Du mardi 12 novembre au samedi 14 décembre

Tournoi d'Hiver de Tennis

Terrains de Tennis - 1, rue Jean Rogissart
Org. : Tennis Club Sedanais

Samedi 7 décembre

Corrida de Sedan

20h - Départ place Crussy
Inscriptions ledossard.com
Org. : Cercle Sportif Sedanais
& Ville de Sedan

NOUVEAUX COMMERCES

Le Figaro - Salon de coiffure

Mme Florine Werner

Ouvert du Mardi au vendredi : 08h30 - 12h / 13h30 - 18h et le samedi de 8h30 - 17h

27, rue Gambetta - 08200 Sedan - 03.24.29.19.41

Facebook : Le Figaro Coiffure



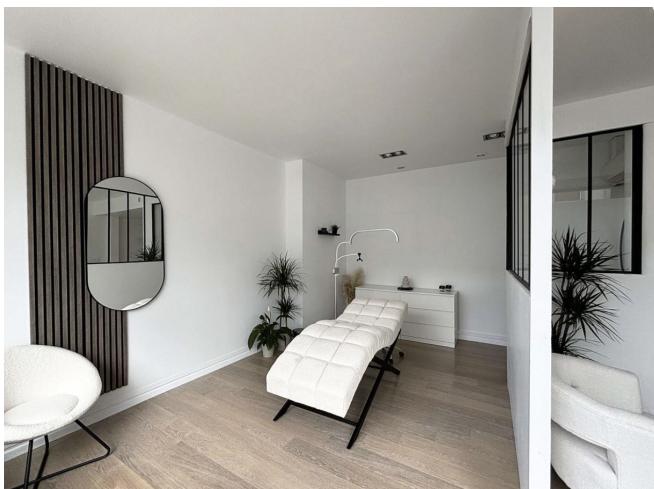
ZM Aesthetic concept - Institut de beauté

Mme Zélia Molinari

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h sur RDV

33, avenue du Maréchal Leclerc - 08200 Sedan - 06.62.22.52.44

Facebook : zm_aesthetic_concept - Instagram : @zm_aesthetic_concept



Erciyes Primeurs - Le vrai smoothie

Bar à smoothie - Primeurs - Livraison à domicile

M. Celal Sarisoy

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 11h à 18h

7, place Crussy - 08200 Sedan - 06.70.71.25.91 - 03.24.40.26.69

Facebook : Erciyes Primeurs Sedan



MYL Douceur - Beauté, cosmétique et soins

Mme Mylène Bien

Ouvert sur RDV de 8h à 20h tous les jours sauf jeudi et dimanche

3, avenue des Martyrs de la résistance - 08200 Sedan - 07.50.44.11.72

myldouceur@gmail.com - Facebook : MYL'Douceur

Prise de RDV sur : planity.com/myldouceur-08200-sedan



Libre expression

Quand vient la fin de l'été...

Certes le soleil a parfois fait défaut ces dernières semaines, mais l'été a pourtant fini par pointer le bout de son nez, timide parfois, mais sous le panache d'une verdure exubérante corrélée à toute cette eau pure tombée du ciel.

Voyons, en l'occurrence le verre à moitié plein : les nappes phréatiques sont reconstituées et la végétation se délecte de ce climat doux et humide, c'est visible, vert, fleuri, ça sent bon l'herbe fraîchement coupée, ou cette odeur si caractéristique de la terre chaude, exhalant ses parfums après les premières gouttes de pluie. Fermez les yeux, respirez profondément, vous y êtes...

Entre soleil, douces averses, et orages grondants, les animations ont rythmé toute la belle saison, nous ont divertis, pour notre plus grand plaisir à tous.

Le festival médiéval a dépassé, et de loin, tous les espoirs de fréquentation, les touristes affluent, notre marché draine toujours plus de monde, (normal, c'est le plus beau !), dans une belle ambiance joyeuse et amicale, les terrasses ont fait et font encore le plein. Familles et groupes d'amis, ont maintenant pris possession de ces espaces publics repensés pour eux, faisant au passage une belle démonstration de la pertinence de nos investissements, et plus loin encore, de notre projet pour Sedan et de sa cohérence.

Les festivals Guitare et Patrimoine, Cuivres en Ardennes, la Fête de la musique, le château en fête pour ses 600 ans, Mouvement de rue, ont déroulé leur programme pour le plaisir de tous, de tous les gouts et toutes les envies. Les animations sportives, culturelles, ou de loisirs ont égrené tout l'été.

Oui, il est doux l'été sedanais, et se prolonge en été indien, aux journées lumineuses. Il fait bon vivre ici, et ce plaisir de vivre est palpable, plaisir des retrouvailles amicales pour un moment de partage, plaisir de prendre part à toute sorte d'activités en famille, plaisir d'arpenter sa ville entre le château majestueux et la Meuse frémissante de vie, au gré des nouveaux itinéraires balisés, plaisir de découvrir de nouveaux commerces au long des rues joliment pavées, plaisir d'un bon repas en terrasse, plaisir de prendre son vélo au fil des pistes cyclables qui fleurissent, plutôt que de s'enfermer dans sa voiture, musique à fond...

Plaisir de découvrir une rue refaite ici ou là, ouvrez l'œil, car tout au long du plan voirie qui se déroule, vous allez pouvoir les redécouvrir toutes pimpantes, plaisir de voir se redessiner des espaces paysagers, de jolis pans de prairie fleurie (moins tondre, ça a aussi du bon !), plaisir d'un petit footing au bord du lac, ou d'une partie de pêche au petit matin...

Oui, il fait bon vivre chez nous ! Il est grand temps de retrouver ce goût des choses simples, authentiques, de tout ce qui fait la qualité et le charme d'une vie dans une ville à taille humaine, de les redécouvrir et apprécier à quel point elles font du bien.

Alors, rangez vos téléphones, vos consoles, quitter les jeux en réseaux, levez le nez, chaussez vos lunettes de soleil, souriez, dites bonjour à ceux que vous croisez... La vie ne se savoure pas au travers d'un écran, et les vraies conversations sont tellement plus agréables que les commentaires critiques sur les réseaux sociaux rédigés depuis le canapé où le monde aigri et désabusé se cache pour débiter désinformations, violences, jalouses, intolérances, perfidies et aigreurs.

Sortez, profitez de tout ce que Sedan vous propose, et rejoignez le mouvement. C'est cadeau, et ...sans augmenter vos impôts !

Belle rentrée à tous !!!

Rachelle LOUIS
Groupe 100% Sedan

L'autre vérité par les chiffres...

Pour se différencier des affirmations de la municipalité, rien de plus utile que des bons chiffres... :

+ 5 inscrits sur la liste électorale en 6 mois. On est bien loin des 501 nouveaux habitants sur 2 ans... (Chiffre heureux calculé sur 16 % des logements). Je rappelle également les - 27 élèves sur la même période.

26 000 visiteurs, chiffre record pour le festival médiéval en 2024. Ah bon ?

Etrange, un rapport de 2009 d'un étudiant nous annonçait une fréquentation à 40 000 en moyenne et les médias en 2013 nous relataient 30 000 personnes ! Le tout vérifiable sur internet...

Les journalistes professionnels locaux et les sites amis ne font pas dans l'investigation ! Radio 8 encaisse 14 000 € de recettes d'annonces de la municipalité, il ne faut donc s'étonner de rien.

130 000 visiteurs au château fort. Sauf que l'on additionne maintenant ceux du festival et des autres manifestations. Qui pourrait croire que la billetterie soit passée de 53 000 à 130 000 touristes ?

Franck Marcot, avec emphase, nous annonce le succès de l'aire de camping-car avec 4 113 nuitées sur 1 an. L'ancien camping, négligé par la gauche, faisait sur 5 mois 7 692 nuitées en 2012 !!!

A Sedan, on aime inventer des chiffres, le plus beau étant les 250 000 visiteurs mentionnés sur la convention de la foire organisée par l'UCIA. Suite à ma démonstration en conseil municipal, ce chiffre est redescendu à 150 000 !

Dans les années 1970, (vidéo à voir sur You tube) 110 000 badauds déambulaient dans nos rues commerçantes. Se déroulant depuis sur 5 jours, je pense que 90 000 serait un maximum.

Par comparaison, 35 000 personnes sont passées en 2023 sur la foire agricole, chiffre certifié grâce au pointage effectué par les excellents organisateurs de cette manifestation...

5 visiteurs maximum durant les ouvertures de la Maison du Patrimoine de la Corne de Soissons. Quel succès ! Par recoupement j'arrive à 1 000 personnes sur un an !

J'ai été le seul à voter contre ce CIAP, cet espace non muséal me semblait peu attractif. 550 000 € d'investissement pour la ville et ne parlons pas du coût de fonctionnement de la structure !!!

160 000 € pour flâner avec les canards avec la construction d'une piste cyclable pour aller du quai de la Régente à la piscine, alors même qu'existe une voie directe sur l'avenue de Gaulle.

O comptage de cyclistes sur notre ville, mais seulement « un ressenti ». En voyez-vous beaucoup ?

En 2026, aurez-vous encore envie de flâner au bord de l'eau avec cette municipalité ?

Bertrand BONHOMME

Union pour les Ardennais - Retrouvez-nous sur :
<https://www.facebook.com/unionpourlesdananais/>

Impôts fonciers ! C'est aussi la rentrée et le moment d'en parler !

« Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée » article 14 de la déclaration des droits de l'homme.

Le calcul de la taxe foncière est un casse-tête où les chiffres se bousculent et embrouillent tout contribuable cherchant à comprendre sa feuille d'impôt. L'appréciation que vous pouvez avoir au sujet de votre impôt est d'abord de savoir quel est son taux, la pertinence de ce taux comparativement à d'autres communes afin de mesurer la performance de gestion de l'équipe en place.

Ce sujet a fait l'objet d'un débat à l'occasion d'un récent conseil municipal lors de l'examen du chapitre concernant le compte administratif où j'ai proposé à M le Maire d'établir une comparaison de fiscalité avec des communes de la région comparables à notre ville, à savoir : Verdun, Lunéville et Longwy, comparaison qui présente des résultats assez peu flatteurs pour notre ville sur les indicateurs d'autofinancement, d'endettement, de coûts fixes et de pression fiscales sur les particuliers.

Comparaison n'est pas raison, m'a rappelé M le Maire ! Certes, mais si nous ne pouvons nous comparer qu'à nous-même, il y a peu de chance de trouver matière à débat !

Pour comparer deux communes (et sur ce point, nous sommes d'accord), il faut rester à périmètre constant, aucune commune n'est semblable : surface, densité, degré d'intégration communautaire et charges de centralité conditionnent le niveau de dépenses autant que la détermination des élus.

A sedan comme dans 34808 communes, le taux communal ne bouge pas, ce qui est une bonne chose, pourtant votre impôt augmente mécaniquement car la valeur de base de votre impôt local progresse de 7% du fait de l'inflation et cela n'est pas « dû » à une décision à l'échelon local.

Malgré tout, les faits sont têtus ou relèvent du trompe l'œil car avec un taux communal de 53,41%, Sedan est bien au-delà de la moyenne française où le taux communal est à 38,28%. Pour rendre visible une baisse de l'impôt foncier, il conviendrait de baisser ce taux communal d'au moins 10% comme l'ont fait 82 communes Françaises en 2023.

Nous observons que l'impôt à Sedan repose sur moins de foyers que dans d'autres villes de strates comparables. Nous savons également et M le Maire n'a pas oublié de nous le rappeler que baisser les taux de fiscalité sans baisser le niveau du service associé relève d'une alchimie proche de l'aporie.

Pourtant, un des moyens le plus simple de baisser les niveaux de fiscalité n'est-il pas aussi d'augmenter le nombre de contribuables par une augmentation de la population des classes moyennes actives ?

Le niveau de fiscalité communale fait partie des éléments d'attractivité d'une commune. Il est dans le cas de Sedan : un frein. La simple venue d'un casino dont tout le monde se félicite ne peut être le seul élément moteur pour envisager une baisse des taux de la fiscalité dans les prochaines années. Bien placée au cœur de l'Europe, avec une forte identité et de nombreux savoirs faire, notre ville doit se rendre désirable et développer son attractivité dans tous les domaines où elle peut le faire : tourisme naturel et culturel, commerce, patrimoine mais aussi formation pour fixer les populations jeunes et attirer de nombreux investisseurs.

Alain BOZETTI

Pour le groupe « changeons de cap »

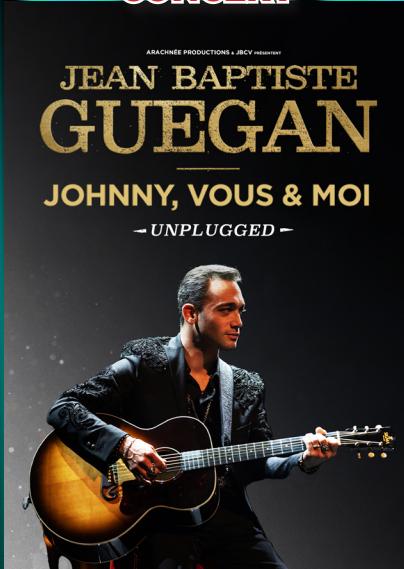
SEDAN

Saison culturelle Marcillet 2024/2025

SAISON
CULTURELLE
arcillet
SEDAN

Découvrez les premiers spectacles de la saison culturelle

CONCERT



Vendredi 11 octobre 2024 - 20h30

CONCERT



Dimanche 3 novembre 2024 - 15h

THEÂTRE



Dimanche 17 novembre 2024 - 16h

CONCERT



Vendredi 13 décembre 2024 - 20h30

Rendez-vous
sur notre site web [Sedan^{fr}](#)
pour plus d'informations
sur nos spectacles

En accord avec :



Billetterie ouverte